

Fiche de données sécurité

Version 00 du 10/05/2016

1. Identification de la substance/préparation et de la société/groupe

Désignation:	Tampon pH 10,01 DIN-NIST
Description:	Tampon pH 10,01±0,02, DIN-NIST
Code produit :	P01700109
Producteur :	Manumasure 8 avenue du docteur Schweitzer 69 330 Meyzieu Tél. 04 37 45 05 68
Numéro en cas d'urgence :	Institut National de Recherche et de Sécurité, I.N.R.S. Tél. 01 45 42 59 59

2. Identification des dangers

Classification du mélange : Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de la directive 1999/45/CE.

3. Composition/informations sur les composants

Composition :
Mélange aqueux

Nom de la substance dangereuse	Concentration poids/poids	N° CAS	N° CE	Classification
Sodium hydrogénocarbonate	< 0,5%	144-55-8	205-633-8	Not classified
Sodium carbonate	< 0,5%	497-19-8	207-838-8	H319 irritant cat.2

Substance dangereuse:

Ce produit n'est pas dangereux mais contient un composant irritant (lésion oculaire grave/ sévère irritation des yeux).

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours :

Indications générales :	Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés
Après inhalation :	Faire respirer l'air frais, mettre la victime au repos.
Après contact avec la peau :	Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.
Après contact avec les yeux :	Rincer immédiatement l'œil à grande eau ou avec un rince œil.
Après ingestion :	Faire rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau à la victime.

Dans le cas où les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Pas d'effet connu.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Traiter de façon symptomatique

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction :

Moyen d'extinction approprié : Utiliser les moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.
Le produit ne brûle pas.

Moyens d'extinction inappropriés : Sans limitation.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

En cas d'incendie, présence de fumée dangereuses.

Autres indications: Produits non combustibles.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles :

Pour les secouristes : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Aérer la zone.

Pour les non-secouristes : Eloigner le personnel superflu.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Ne pas déverser dans les eaux de surface ou les égouts.

6.3 Méthode et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le déversement et absorber au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées.

6.4 Référence à d'autres sections :

Voir partie 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Consigne : Eviter le contact avec les yeux (port de lunettes) et la peau (port de blouse).
Ne pas inhaler les vapeurs. Lavage des mains après manipulation.

7.2 Conditions de stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais (~20°C) et bien ventilé.
Stocker à l'abri de bases et acides forts et des rayons directs du soleil.
Ne pas stocker à température inférieure à 15°C.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètre de contrôle

Ne contient pas de substance avec des valeurs limites d'exposition.

8.2 Equipement de protection individuel

Mesures générales de protection et d'hygiène : Tenir à l'écart des produits alimentaires.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et de fin de travail.
Conserver à part les vêtements de protection.
Eviter tous contact avec la peau et les yeux.

Protection des yeux : Port de lunettes de sécurité avec protection latérales.

Protection des mains : Port de gants de protection.
Matériau des gants résistant aux produits chimiques en caoutchouc butyl ou caoutchouc nitrile catégorie III.
Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères qualité pouvant varier d'un fabricant à l'autre.

Protection du corps : Vêtement de travail protecteur.

9. Propriétés physiques et chimiques

Indications générales :

Forme : Liquide
Couleur : Incolore
Odeur : Inodore
pH (à 25°C) : 10,01

Changement d'état :

Point de fusion : Non applicable
Point d'ébullition : 100°C

Point d'inflammation : Non applicable

Inflammabilité : La substance n'est pas inflammable

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif

Propriété comburantes : Données non disponibles

Solubilité dans d'autres solvants : Données non disponibles

10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues

Stabilité chimique : Produit chimiquement stable

Conditions à éviter : Températures extrêmes et lumière directe du soleil

Matières incompatibles : Données non disponibles

11. Informations toxicologiques

Toxicologie aigüe :	Il n'existe pas d'information sur le produit lui-même
Irritation et corrosivité :	Peut provoquer une irritation des yeux et de la peau
Effets sensibilisants :	Pas d'effet connu
Toxicité spécifique pour organe cible, exposition unique :	Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, en exposition unique
Effets graves après exposition répétée ou prolongée :	Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, en exposition répétée
Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) :	Aucun effet CMR connu
Informations supplémentaires :	Manipuler ce produit avec les précautions d'usage pour un produit chimique

12. Informations écologiques

Toxicité :	Il n'existe pas d'information sur le produit lui-même
Persistance et dégradabilité :	Il n'existe pas d'information sur le produit lui-même
Potentiel de bioaccumulation :	Donnée non disponible
Mobilité dans le sol:	Donnée non disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

Recommandation :	L'élimination des déchets est réglementée par les services compétents régionaux. Veuillez prendre contact avec les services compétents (administration ou entreprise d'élimination des déchets) qui vous informeront des mesures à prendre en matière d'élimination.
Emballages non nettoyés :	Éliminer comme un produit non utilisé.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre :	Non soumis aux prescriptions de transports.
Transport fluvial :	Non soumis aux prescriptions de transports
Transport maritime :	Non soumis aux prescriptions de transports
Transport aérien :	Non soumis aux prescriptions de transports
Dangereux pour l'environnement :	Non

15. Informations réglementaires

Évaluation de la sécurité chimique : L'évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16. Autres données

Information sur la version du document

Date de création :	10/05/2016
Date de révision :	/
Motif de la révision :	Sans objet

Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression. Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou accident résultant de son utilisation.